

Opérations de préfiguration

La préfiguration est une étape préalable à la mise en œuvre progressive de la loi organique relative à la loi de finances. Elle vise à expérimenter, à législation constante et à systèmes d'informations quasiment inchangés, quelques dispositions de la LOF auprès de certains départements dits préfigureurs, et ce dans le but de leur permettre de s'approprier d'un système moderne de gestion conforme aux normes internationales avant la mise en œuvre complète et généralisée de la LOF. Il est à noter que ces préfigurations sont encadrées par des circulaires du Chef du Gouvernement au début de chaque vague de préfiguration.

- [1^{ère} vague de préfiguration](#) [1]
- [2^{ème} vague de préfiguration](#) [2]
- [3^{ème} vague de préfiguration](#) [3]
- [4^{ème} vague de préfiguration](#) [4]



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/deploiement-de-la-reforme/operations-de-prefiguration>

Liens

- [1] <http://lof.finances.gov.ma/deploiement-de-la-reforme/operations-de-prefiguration/1ere-vague-de-prefiguration>
- [2] <http://lof.finances.gov.ma/deploiement-de-la-reforme/operations-de-prefiguration/2eme-vague-de-prefiguration>
- [3] <http://lof.finances.gov.ma/deploiement-de-la-reforme/operations-de-prefiguration/3eme-vague-de-prefiguration>
- [4] <http://lof.finances.gov.ma/deploiement-de-la-reforme/operations-de-prefiguration/4eme-vague-de-prefiguration>